

PROCÈS VERBAL DU 16 MAI 2023
20 HEURES

Présents : Mmes CLEMENT, CHABRIDON, VAUCHER, VIARDOT, PARENT, BOURACHOT, DAGOREAU, Mrs GUILLEMIN, REVILLON, LEBEAU, RAVAT, BENON et PANNETIER

Excusé : Mr RAY

Le procès-verbal du 12 Avril 2023 est approuvé à l'unanimité.

Mme PARENT est désignée secrétaire de séance

Le conseil municipal accepte que soit rajoutée à l'ordre du jour une délibération pour demander la subvention amendes de police au département.

Demande de subvention amendes de police

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, autorise Mme le Maire à déposer la demande de subvention amendes de police au Département de Saône-et-Loire. Le projet concerne la fin de sécurisation de la place des pompiers ainsi que l'achat de panneaux de signalisation Rue du Glamont et Rue Buissonnière.

Décision modificative du budget n°01

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, accepte de créditer le compte 165 (dépôt et cautionnement) d'un montant de 463 euros et de débiter le compte 2158 (matériel et outillage) du même montant.

Vote des subventions aux associations

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer les subventions suivantes aux associations : ADMR 300 €, Gymnastique volontaire 100 €, cantine scolaire de Viré 150 €, Amicale des donateurs de sang 50 €, Les restaurants du cœur 100 €, la clique cantonale 30 €, la croix rouge 50 €, les papillons blancs 50 €, retraite heureuse 100 €, MFR de Pont-de-Veyle 50 €, école de Saint-Albain 500 € pour un total de 1480 €.

Comptes-rendus de réunions diverses

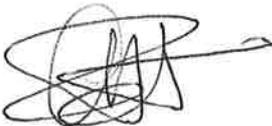
- Conseil d'école de Saint-Albain : Il y a 13 enfants de Fleurville dans cette école.
- Présence postale territoriale : Les travaux de sécurisation de l'agence postale sont bien prévus et confirmés.

Questions diverses

- L'assemblée a décidé de ne pas donner suite à une demande d'aide au fonds de solidarité logement du département
- L'assemblée décide de ne pas donner suite à une demande de la fondation sur le patrimoine
- Le jumelage avec Quiliano sera signé le 20 Mai en Italie.
- Le foyer rural a procédé au vote d'un nouveau bureau : M VARNEROT, Président, Mme FAUVRE, Vice-présidente, M Serge PHILIBERT, Trésorier, Mme Nelly JAZÉ, Secrétaire. La fête du village ne sera pas organisée cette année.

Le Prochain conseil municipal aura lieu le 20 Juin 2023

La Secrétaire de séance
Cécile PARENT



Le Maire
Patricia CLÉMENT

